



# NAO : APPEL AU DEBRAYAGE A LA SG ET DANS LE GROUPE CDN LE VENDREDI 21 OCTOBRE

La CFDT considère que les négociations salariales sont en deçà des attentes légitimes des salariés et notamment de ceux qui seront exclus des mesures.

Le sondage lancé et les nombreux mails reçus confirment que là ça ne passe plus et que le chantage à tout va c'est trop !

Pour la CFDT et pour de nombreux salariés, la proposition de la Direction bien qu'améliorée ne répond toujours pas à notre demande et ne permettra pas de calmer la gronde ou la lassitude de nombreux d'entre-nous.

Les négociations salariales ne peuvent s'arrêter là et nous l'avons dit mais la Direction se braque et passe au chantage en imposant une date de signature ce vendredi :

**La CFDT demande que la proposition soit amendée et passe à 3% pour tous dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec un plancher de 1200€ + une Prime de Partage de Valeur de 2000€ !**

**Marquons ensemble notre indignation !**

**La CFDT a besoin de vous au travers d'une mobilisation à la hauteur de notre colère et de nos attentes :**

**DEBRAYONS MASSIVEMENT VENDREDI 21 OCTOBRE**

**SOYONS NOMBREUX A FAIRE CE PETIT PAS  
POUR QUE COLLECTIVEMENT ON NOUS ENTENDE !!!**

## **DEBRAYAGE : MODE D'EMPLOI !**

Vous pouvez débrayer à n'importe quel moment de la journée, hors plages variables. Vous pouvez débrayer matin et soir ou encore toute l'après-midi !  
Que vous soyez sur site ou en télétravail c'est pareil.

Nous vous conseillons de déclarer la ou les tranches de débrayage au préalable et dès aujourd'hui à vos managers et RH pour faciliter la remontée et mettre la pression au plus tôt de cette journée du 21 Octobre !

**ATTENTION : La loi prévoit qu'au-delà d'une heure de grève en France c'est une demi-journée de salaire qui est retranchée, et si plus de 3h30 c'est la journée.**

**En dessous d'une heure seules les minutes sont décomptées : vous pouvez donc débrayer jusqu'à 55 minutes**

**Soyez nombreux à suivre notre réseau LinkedIn CFDT SG et partager en masse notre hashtag : #honteSG**